



GUIDE DES BIBLIOTHÈQUES SONORES				404-01
Réf :	Mise à jour Juillet 2018	Code	FONCT	Page 1 sur 1
ENREGISTREMENT DES OUVRAGES POUR LA LITTÉRATURE SCOLAIRE				Juillet 2018

Remarque préliminaire : Se reporter à la page 403-01 du Guide pour les consignes techniques (enregistrement mono, encodage, etc.) ainsi que pour le contenu des fichiers 001, 002, 003 et le dernier fichier.

Les livres de « littérature scolaire » sont les livres demandés par l'enseignant dans le cadre du programme scolaire de sa classe. Ils sont adaptés pour en faciliter l'étude (Ce ne sont ni des manuels scolaires, ni des livres Jeunesse).

Les ouvrages doivent donc être enregistrés en respectant impérativement les caractéristiques demandées : édition, collection, année d'édition (pas la première édition), traducteur, adaptateur, numéro EAN. Un livre est enregistré dans sa totalité y compris les dossiers pédagogiques (à l'exception des questionnaires).

Les enregistrements doivent avoir une table de correspondance chapitre/page/piste au format Word 97/2003 .doc (pas de .docx, .jpg, .odt), qui doit être lu à la piste 004. La police du texte est « arial », de taille maxi pour que le contenu soit, de préférence, inclus dans une page.

Lors de la création de l'ouvrage dans le logiciel de gestion de la B.S. et sur le serveur national (intitulé : « Scolaire »), la rubrique « adaptation » est à renseigner avec le choix « littérature scolaire ».

Notes de bas de page

- a) S'il s'agit d'un synonyme qui explique un mot difficile pour l'élève (ex : se rua = se précipita), on lit les deux mots à la suite, sans s'interrompre.
- b) S'il s'agit d'une note explicative plus longue, on termine la phrase entamée, on s'arrête, on baisse la voix et on adopte un ton neutre pour lire la note. Puis on reprend le corps de la lecture.
- c) S'il s'agit d'une note longue, on citera la note et on l'enregistrera çà la fin du chapitre sur un fichier-piste séparé consacré aux différentes notes du chapitre. Il faudra préciser : « Début de la note X »... « Fin de la note X ».

Enregistrement des pièces de théâtre

L'étude des pièces de théâtre en classe est basée sur le texte de l'ouvrage. Tout ce qui concerne le « para-texte » (les commentaires, le contexte historique, la biographie de l'auteur, la chronologie, etc.) doit être également enregistré sur des pistes séparées.

D'autre part, pour une utilisation facile et confortable par l'élève audiolecteur, il est recommandé de :

- a) Ne pas essayer de contrefaire sa voix pour « jouer » les différents personnages.
- b) Mais annoncer le nom du personnage qui prend la parole comme cela figure dans le texte. Ceci rapidement et d'un ton plus bas que le reste du discours.
- c) Les indications scéniques ou didascalies seront de même, lues d'une voix neutre, d'un ton plus bas que le reste du discours.

Enregistrement des albums

Les albums sont utilisés principalement dans les classes du primaire.

Pour l'enregistrement d'un album, il faudra bien distinguer la partie lecture du texte et la partie description de l'image. Pour cela, il suffira, après avoir lu le texte, d'annoncer : l'illustration montre...

En ce qui concerne la description de l'image elle devra être courte (quelques phrases) et rendre l'impression de l'ensemble, de l'utilisation des couleurs et des formes, de la présence du décor et des personnages.